

Bureau du maire d'arrondissement
5650, rue D'Iberville, 2^e étage
Montréal (Québec) H2G 2B3
Tél. : 514 872-6473 Fax : 514 868-3932
françois.croteau@ville.montreal.qc.ca

Le 24 février 2014

Régie des alcools, des courses et des jeux du Québec
1, rue Notre-Dame Est – 9^e étage
Montréal (Québec) H2Y 1B6

Madame, Monsieur,

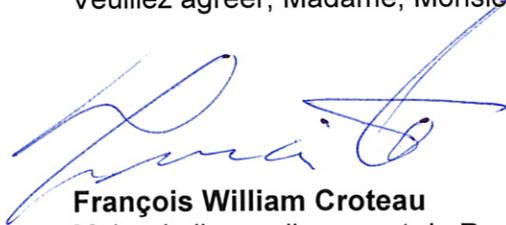
À titre de maire de l'arrondissement de Rosemont–La Petite-Patrie, je désire m'opposer officiellement à l'octroi d'un permis de vente d'alcool pour le débit de boisson devant s'installer prochainement au 1290, rue Beaubien Est, à Montréal, sous le nom de Bar Brutus.

Nous sommes tenants de l'idée d'offrir à nos résidants une diversité de services commerciaux de proximité améliorant leur qualité de vie de façon générale. Nous avons, cependant, des réserves lorsque les services offerts constituent des nuisances pour le voisinage immédiat et qui sont susceptibles d'affecter la quiétude du milieu de vie résidentiel.

L'arrondissement de Rosemont–La Petite-Patrie appuie la pétition des résidants et commerçants du quartier où se situe l'établissement, à l'égard des nuisances que cette activité entraîne.

Pour ces motifs, nous demandons donc officiellement à la Régie des alcools, des courses et des jeux du Québec de rejeter la demande de permis de débit de boissons portant le nom de Bar Brutus.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos meilleurs sentiments.



François William Croteau
Maire de l'arrondissement de Rosemont–La Petite-Patrie
Président du comité consultatif d'urbanisme

c.c. Mme Josée Bédard, directrice d'arrondissement par intérim
Mme Carole Paquette, directrice – Direction de l'aménagement urbain et des Services aux entreprises